



EGC BUSINESS SCHOOL CCI DU PAYS D'ARLES

45 BD M. Berthelot / 2 Imp. M. Berthelot
13200 ARLES
Parcelle 000BC667 (1 312.00 m²)

MAITRE D'OUVRAGE

CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU PAYS D'ARLES

22, avenue 1^{ère} Division France Libre – 13200 ARLES
Interlocuteur référent: Patrick DAUMAS / pdaumas@arles.cci.fr

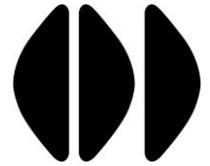


ARCHITECTES

ODA / SARL OSTROWSKI DEMUYTER ARCHITECTES

Alexandre OSTROWSKI + Jean-Yves DEMUYTER

1, rue Général Perrier - 30000 NIMES
Ordre des Architectes Occitanie S18456
Mél. agence@odarchi.fr
Tél. 06.26.25.66.42 (Alexandre) / 06.23.61.52.84 (Jean-Yves)



BET FLUIDES

CCE INGENIERIE

238 Avenue de l'Egalité
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
Mél. romain.gulot@cce-ingenierie.fr
Tél. 04.90.25.19.08

BET STRUCTURES

BET STRUCTURES DUPLAN

1, Rue des Fraïsses – 30730 ST MAMERT DU GARD
Courriel : christianduplan@hotmail.com
Téléphone : 04.66.37.21.67 / 06.50.63.30.50

OPC

K2C BET

12 Grand Rue
30510 GENERAC
Mél. c.vinassac-k2cbet@orange.fr
Tél. 06.32.76.57.66

BUREAU DE CONTROLE

ALPES CONTROLES

125 Rue de l'Hostellerie - Immeuble Ellipsis
30900 NIMES
Mél. nimes@alpes-controles.fr
Tél. 04.66.38.95.60

CSPS

BUREAU VERITAS

32 Rue Mallet Stevens – CS 88270 – 30942 NIMES CEDEX 9
Mél. bruno.martin@bureauveritas.com
Tél. 06.74.78.28.78

IND	DATE	NATURE DE LA MODIFICATION	ORIGINE	VISA
B	08/01/25	Mise à jour suite réunion travail MO	ODA / AO	ODA / AO

CCTP LOT 01 MOBILIER

OPERATION	EMETTEUR	PHASE	TYPE	ZONE	INDICE	FORMAT	ECHELLE
EMA	ODA	PRO	CTP	01	0	A4	-

SOMMAIRE

1. GENERALITES.....	3
1.1. PRESENTATION DE L'OPERATION	3
1.2. PRESENTATION DU DCE	3
1.3. DOCUMENTS DE REFERENCE.....	3
1.4. PLANS ET NOTES DE CALCUL.....	4
1.5. REPRESENTATION DES ENTREPRISES - REUNIONS DE CHANTIER.....	4
1.6. TRI ET GESTION DES DECHETS	4
1.7. NETTOYAGE DE CHANTIER	5
2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....	6
2.1. PRESTATIONS DUES AU PRESENT LOT.....	6
2.2. STOCKAGE	6
2.3. PROTECTION DES OUVRAGES.....	6
2.4. REGLEMENTATION SUR LES MATERIAUX ET PRODUITS.....	7
2.5. ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	7
2.6. CONFORMITE A LA REGLEMENTATION INCENDIE	7
2.7. ECHANTILLONS ET PROTOTYPES	8
3. DESCRIPTION DES OUVRAGES.....	9
3.1. DIRECTION	9
3.2. SECRETARIAT.....	10
3.3. SALLE DES PROFESSEURS.....	11
3.4. ACCUEIL / ESPACE DETENTE.....	12
3.5. ENSEIGNEMENT SALLE DE GROUPE 1.....	15
3.6. ENSEIGNEMENT SALLE DE GROUPE 2.....	16
3.7. ENSEIGNEMENT SALLE DE GROUPE 3.....	17
3.8. SALLE DE CLASSE 01	17
3.9. SALLE DE CLASSE 02.....	19
3.10. SALLE DE CLASSE 03.....	20
3.11. SALLE DE CLASSE 30 PERSONNES / 01	21
3.12. SALLE DE CLASSE 30 PERSONNES / 02	21
3.13. EXTERIEUR / PARVIS ENTREE	22
3.14. LIVRAISON ET INSTALLATION.....	22
3.15. NETTOYAGE DE CHANTIER	23
4. PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE	24
5. DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES	25

1. GENERALITES

1.1. PRESENTATION DE L'OPERATION

Le présent CCTP ainsi que l'ensemble des autres pièces graphiques et pièces écrites constitutives de ce dossier ont pour objet de définir les travaux d'aménagement de la nouvelle école EGC – BUSINESS SCHOOL de la CCI du Pays d'Arles (13200).

Les travaux propres au présent lot comprennent notamment les ouvrages suivants :

- Aménagement de l'espace administration.
- Aménagement de l'accueil et de l'espace détente / zone repas
- Aménagement des salles de classe.

Les prestations sont détaillées dans la suite du présent document.

1.2. PRESENTATION DU DCE

1.2.1. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de consultation comprend pour la partie technique du présent lot :

- Le règlement de consultation.
- L'acte d'engagement.
- Le le CCAP.
- Le présent CCTP.
- Le CCTP de l'ensemble des autres lots.
- Le cadre de décomposition du prix global forfaitaire (DPGF).
- Les plans architectes.

1.2.2. DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les prestations du présent lot devront tenir compte des prescriptions du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) dans son ensemble et des obligations contenues dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

L'entreprise remettra à l'appui de sa proposition :

- La DPGF avec les prix unitaires et totaux par poste dans le cadre de bordereau de la maîtrise d'œuvre avec éventuellement des compléments spécifiques,
- Un mémoire technique spécifiant :
 - La présentation de l'entreprise avec les normes et qualifications des personnes et des moyens matériels dédiés au chantier ;
 - Les fiches produits des matériaux et matériels proposés ;
 - Une note sur les moyens matériels dédiés à l'opération ;
 - Une note sur la méthodologie de travail et d'intervention que l'entreprise souhaite adopter et plus particulièrement sa méthode d'intervention sur un site occupé ;
 - Un planning détaillé d'intervention établi selon le planning prévisionnel fourni.

1.3. DOCUMENTS DE REFERENCE

Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art, avec l'application des règles de l'art et des spécifications et règlements techniques en vigueur, et notamment :

- DTU 59.1 : Travaux de peinture des bâtiments.
- NF T 30-001 Dictionnaire technique des peintures
- NF T 30-002 à 30-302 Peintures
- NF T 30-003 Peintures - Classification des peintures, vernis et produits connexes
- NF T 30-608 Peintures - Enduits de peinture pour travaux intérieurs
- NF T 30-805 Peintures - Guide relatif aux produits utilisés dans les travaux de peinture
- NF T 31-001 à 31-109 Pigments
- NF T 32.001 Huiles siccatives
- NF T 33.002 Solvants, diluants
- NF T 34-810 Peintures et vernis - Spécifications des peintures de finition pour pièces sèches
- NF T 34-811 Peintures et vernis - Spécifications des peintures de finition pour pièces humides
- NF T 36-001 Peintures - Dictionnaire technique des peintures et des travaux d'application
- NF T 36-005 Peintures et vernis - Classification des peintures, des vernis et des produits connexes
- NF T 30-807 Peintures et vernis - Peinture pour le bâtiment - Fiche descriptive du produit
- NF EN 927-1 Peintures et vernis - Produits de peinture et systèmes de peinture pour le bois en extérieur - Partie 1 : classification et sélection.
- Spécifications élaborées par l'union nationale des peintres vitriers de France U.N.P.V.F.
- Guide des travaux de peinture édité par le C.C.M.

Cette liste n'est pas exhaustive et a pour objet de rappeler les principaux textes réglementaires concernant le présent lot. L'entrepreneur est réputé connaître les obligations qui en découlent.

1.4. PLANS ET NOTES DE CALCUL

L'entreprise titulaire du présent lot devra établir les plans d'exécution. Elle constituera dès sa désignation par le maître de l'ouvrage, un dossier rassemblant un ensemble complet des plans des différents ensembles, des différents détails et coupes nécessaires à leur compréhension, les notes de calculs, les documentations, etc... concernant les systèmes et procédés utilisés et les fournitures proposées, qu'elle devra soumettre à l'agrément du maître d'œuvre et du bureau de contrôle.

Voir article 2.4 du CCTP 00 « GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS ».

1.5. REPRESENTATION DES ENTREPRISES - REUNIONS DE CHANTIER

Il est demandé à l'Entreprise de désigner un responsable permanent qui la représentera auprès de tous les autres interlocuteurs (Maître d'Ouvrage, Maître d'œuvre). Ce responsable aura obligation de connaître l'opération, l'étendue des ouvrages de son lot et les limites de prestations.

La présence aux réunions de chantier est obligatoire. La date de la réunion de chantier hebdomadaire sera fixée par le Maître d'œuvre avec tous les participants de l'opération. La date de réunion sera portée au PV de chantier, ce dernier faisant office de convocation.

Il est rappelé que les téléphones portables devront être éteints ou en mode silencieux durant les réunions de chantier, afin de ne pas en perturber le déroulement et garder l'attention de tous.

1.6. TRI ET GESTION DES DECHETS

Les entreprises devront trier tous leurs déchets conformément aux prescriptions du CCTP Commun et les évacuer jusqu'aux bennes installées sur le chantier à cet effet.

Le coût de la gestion des bennes de chantier sera pris en charge par le compte prorata. En conséquence, les entreprises ne devront tenir compte dans leur prix que du coût du tri sélectif de

leurs déchets de chantier et non de leur évacuation. Ne sont pas concernés par le tri des déchets : les gravats, déchets et terres provenant de terrassements ou de démolitions.

1.7. NETTOYAGE DE CHANTIER

Pendant la durée du chantier, l'entreprise titulaire du présent lot devra le nettoyage et l'évacuation des gravois, des chutes, des emballages et des déchets divers provenant de ses ouvrages mis en œuvre sur le chantier.

L'entreprise n'aura pas l'autorisation de stocker ses gravois dans n'importe quel endroit du chantier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elle devra le nettoyage et l'évacuation de l'ensemble de ses déchets, ainsi que le nettoyage de toutes les salissures, projections, taches ... qu'elle peut avoir occasionné pendant l'exécution des travaux. Ce nettoyage sera réalisé à l'avancement des travaux, par zone, niveaux ou locaux selon le cas, ou sur simple demande du Maître d'œuvre.

En cas de non-respect de cette clause de nettoyage, le Maître d'œuvre a la possibilité, aux frais de l'entreprise défaillante, de commander ce nettoyage auprès d'une entreprise spécialisée, le coût de son (ou ses) intervention(s) sera à la charge de l'entreprise du présent lot.

2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

2.1. PRESTATIONS DUES AU PRESENT LOT

2.1.1. CONSISTANCE DU LOT

- Les études, dessins d'atelier des ouvrages.
- L'installation générale de chantier spécifique au présent lot, l'amenée et le repli du matériel.
- Les échantillons et prototypes.
- Le nettoyage des supports avant la mise en œuvre de ses ouvrages.
- Les protections nécessaires pendant et après la pose, et jusqu'à la réception des ouvrages.
- Le nettoyage des locaux et le repli des installations de chantier propres à l'entreprise.

2.1.2. LIMITES DE PRESTATIONS

L'entreprise du présent lot doit prendre connaissance des limites de prestations indiquées dans le **CCTP 00 « GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS »**. L'Entreprise ne pourra arguer d'ouvrages non prévus (percements, scellements, massifs, calfeutrements...) si la description de ceux-ci est explicite dans chacun des lots ou qu'ils figurent sur les plans.

2.2. STOCKAGE

Les ouvrages pourront être stockés sur le chantier à l'emplacement défini sur le plan d'installation de chantier. Le stockage sera réalisé de façon à éviter toute détérioration ou dégradation (chocs, rayures, etc...). Le stockage sera réalisé à l'abri des intempéries, dans un espace parfaitement sec et bien ventilé. Tous les ouvrages seront stockés dans des conditions n'affectant pas leur tenue ultérieure, la réalisation de leur finition (taux d'humidité pour mise en peinture...) ou altérant leurs propriétés mécaniques ou esthétiques.

2.3. PROTECTION DES OUVRAGES

Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise sera responsable de ses ouvrages. Elle en assurera donc une protection efficace et adaptée aux matériaux afin d'éviter tous risques de détérioration.

Elle aura à sa charge l'enlèvement des protections de toute nature. L'entreprise titulaire du présent marché de travaux conservera, jusqu'à la réception, la responsabilité, la garde et la surveillance de ses ouvrages et des accessoires, qu'elle aura mis en place.

Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état d'achèvement, de finition et de propreté.

Cette protection pourra être un simple film polyane recouvrant l'ensemble des revêtements de sols. Il faudra également contrôler les accès (planche en travers des portes par exemple).

2.4. REGLEMENTATION SUR LES MATERIAUX ET PRODUITS

Avis techniques :

Pour tous les matériaux et produits qui relèvent de l'"Avis technique", il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits ayant fait l'objet d'un Avis technique du CSTB. L'entrepreneur devra toujours fournir l'Avis technique en cours de validité pour les matériaux et produits concernés.

Marquage "NF" :

Pour tous les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une certification à la marque "NF", il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits admis à cette marque "NF". Tous les matériaux et produits concernés devront comporter un marquage normalisé avec les indications exigées.

Produits certifiés :

Pour tous les matériaux et fournitures ayant fait l'objet d'une "Certification" l'entrepreneur ne pourra mettre en œuvre que des matériaux et fournitures titulaires de cette "certification".

L'ensemble des matériaux et produits mis en œuvre devra respecter les prescriptions techniques, mais aussi les exigences environnementales décrites dans la notice HQE.

Tous les bois employés devront respecter les exigences environnementales. Les bois locaux (type chêne) seront privilégiés par rapport aux bois exotiques.

Le titulaire du présent lot devra fournir l'ensemble des documents techniques et environnementaux correspondants à chaque produit mis en œuvre (avis technique, PV feu, FDES, notices, labels environnementaux...).

2.5. ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les règles d'accessibilité de l'arrêté d'août 2006 impliquent le respect de toutes les prescriptions par toutes les entreprises. Il est impératif que chaque entreprise fournisse des dossiers d'exécution détaillés et informe de toute adaptation ou modification de prestation, d'implantation ou autres.

Enfin, les entreprises doivent être informées que la réglementation n'envisage aucune tolérance d'exécution et que les travaux feront l'objet d'une vérification exhaustive avec une attestation finale à transmettre à l'université.

2.6. CONFORMITE A LA REGLEMENTATION INCENDIE

Pour tous les ouvrages de son marché, entrant dans le cadre de la réglementation "Sécurité Incendie", l'Entrepreneur devra s'assurer en temps utile, que tous les matériaux et matériels ainsi que leur mise en œuvre répondent à ladite réglementation pour la catégorie dans laquelle est classé le présent objet.

A toute demande du Maître d'Œuvre, l'Entrepreneur sera tenu de fournir dans un délai de huit (8) jours maximums, les PV d'essais de réaction au feu, établis par le C.S.T.B. ou par tout autre organisme agréé, pour tous les matériaux et matériels et éléments fabriqués concernés

2.7. ECHANTILLONS ET PROTOTYPES

L'entreprise présentera tous les échantillons que lui réclamera le Maître d'œuvre, dans la limite des matériaux prévus dans son lot. Les échantillons devront être de même nature (qualité et provenance) que les produits qui seront mis en œuvre par la suite.

Sur chaque échantillon fourni, il devra apparaître clairement : la marque du produit, sa référence, son classement au feu, son coloris avec sa référence. Pour le présent lot, il est demandé :

- **1 échantillon de chaise.**
- **1 échantillon de table salle de classe.**

La passation des commandes n'intervient qu'après accord du Maître d'œuvre sur les matériaux présentés. Les échantillons restent à la disposition du Maître d'œuvre jusqu'à l'achèvement des travaux. La présentation de ces échantillons se fera à une date telle qu'elle n'entraîne pas de retard dans les approvisionnements. Il ne sera toléré aucun retard de chantier du fait d'un délai d'approvisionnement, l'entrepreneur devra prendre contact en temps utile avec ses fournisseurs.

3. DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.1. DIRECTION

3.1.1. BUREAU DIRECTION

Fourniture d'un bureau, composé de :

- Plateau : plateau mélaminé compact épaisseur 25mm avec obturateur pour passage de câble, teinte au choix de l'Architecte
- Piètement : monobloc section carrée en tube de 55 x 55mm épaisseur 1.5mm, finition époxy.
- Voile de fond en métal, RAL identique aux piètements.
- Goulotte simple pour passage de câbles
- Dimensions : 1800 x 800 x 740 mm
- Teinte au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions nécessaires et complémentaires, degré coupe-feu selon classement.

Localisation : Le bureau Direction (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 01.

3.1.2. CHAISE DE BUREAU ERGONOMIQUE

Fourniture de chaises de bureaux, composées de :

- Fauteuil pivotant avec accoudoirs, avec assise en tissu avec dossier haut résille.
- Piètement : conique 4 branches avec roulettes.
- Prévoir les roulettes nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : Le bureau Direction (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 02.

3.1.3. ARMOIRE A RIDEAUX

Fourniture d'armoires à rideau monobloc, composées de :

- Structure : tôle laminée à froid ép.8/10^e, finition époxy.
- Fermeture : Rideau en lames type trilames.
- intérieur : 4 tablettes.
- Dimensions : L.1200 x H. 1000 x P. 440mm
- 4 vérins de réglages + serrure fournie avec deux clés à minima.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : Le Bureau Direction (Qté BASE = 2)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 03.

3.1.4. TABLE DE REUNION

Fourniture d'une table de réunion, composée de :

- Plateau : plateau stratifié compact épaisseur 25mm, teinte au choix de l'Architecte
- Piètement : monobloc central, finition époxy.
- Dimensions : diamètre 116 cm
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : Le Bureau Direction (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 04.

3.1.5. **CHAISES EMPILABLES**

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traîneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : Le bureau Direction (Qté BASE = 6)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.2. **SECRETARIAT**

3.2.1. **BUREAU SECRETARIAT**

Fourniture de bureaux, composés de :

- Plateau : plateau mélaminé compact épaisseur 25mm avec obturateur pour passage de câble, teinte au choix de l'Architecte
- Piètement : monobloc section carrée en tube de 55 x 55mm épaisseur 1.5mm, finition époxy.
- Goulotte double pour passage de câbles
- Dimensions : 1600 x 800 x 740 mm
- Teinte au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions nécessaires et complémentaires, degré coupe-feu selon classement.

Localisation : Les bureaux Secrétariat (Qté BASE = 2)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 07.

3.2.2. **CLOISONNETTE FRONTALE**

Fourniture d'une cloisonnette frontale, composée de :

- Structure : mélaminé 25mm épaisseur.
- Finition : tissu collé sur le panneau mélaminé, teinte au choix de l'architecte.
- Dimensions : L.1600 x H. 634mm
- Fixation aux plateaux des bureaux.

Localisation : Le bureau Secrétariat (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 08.

3.2.3. **CHAISES DE BUREAUX ERGONOMIQUE**

Fourniture de chaises de bureaux, composées de :

- Fauteuil pivotant avec accoudoirs, avec assise en tissu avec dossier haut résille.
- Piètement : conique 4 branches avec roulettes.
- Prévoir les roulettes nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : Le bureau Secrétariat (Qté BASE = 2)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 02.

3.2.4. **ARMOIRE A RIDEAUX**

Fourniture d'armoires à rideau monobloc, composées de :

- Structure : tôle laminée à froid ép.8/10^e, finition époxy.
- Fermeture : Rideau en lames type trilames.
- intérieur : 4 tablettes.
- Dimensions : L.1200 x H. 1980 x P. 440mm
- 4 vérins de réglages + serrure fournie avec deux clés à minima.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : Le bureau Secrétariat (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 09.

3.3. **SALLE DES PROFESSEURS**

3.3.1. **TABLE MOBILE**

Fourniture de tables mobiles, composées de :

- Plateau basculant à dégagement latéral : plateau en aggloméré stratifié compact épaisseur 22mm avec obturateur pour passage de câble, teinte au choix de l'Architecte
- Piètement : tube méplat de 90 x 30mm, finition époxy. Avec roulettes adaptées pour un revêtement de sol en résine coulée.
- Dimensions : 1600 x 800 x 740 mm
- Teinte au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions nécessaires et complémentaires, degré coupe-feu selon classement.

Localisation : La Salle des Professeurs (Qté BASE = 2)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 10.

3.3.2. **CHAISES EMPILABLES**

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : La Salle des Professeurs (Qté BASE = 8)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.3.3. **CASIERS DES PROFESSEURS**

Fourniture d'un ensemble de 12 casiers, composé de :

- De 2 cases par colonne x 6 unités, soit 12 casiers. L.357 x P.448 x H.906mm
- Porte battante avec fente boîte aux lettres avec serrure à combinaison, poignée en polypropylène
- Porte étiquette sur chaque casier.

Localisation : La Salle des Professeurs (Qté BASE = 12)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 12.

3.4. **ACCUEIL / ESPACE DETENTE**

3.4.1. **TABLES EMPILABLES**

Fourniture de tables empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Plateau en polyamide, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)
- Dimensions :
600mm = Quantité 4

Localisation : L'espace de travail

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 24.

3.4.2. **CHAISE DE BUREAU ERGONOMIQUE**

Fourniture de chaises de bureaux, composées de :

- Fauteuil pivotant avec accoudoirs, avec assise en tissu avec dossier haut résille.
- Piètement : conique 4 branches avec roulettes.
- Prévoir les roulettes nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : L'Accueil (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 02.

3.4.3. **ALCOVE ACOUSTIQUE**

Fourniture d'alcôves acoustiques murales, composées de :

- Structure : en acier thermolaqué.
- Habillage : feutre PET absorbant épaisseur 12mm.
- Intérieur : 1 tablette.
- Dimensions : L.800 x H. 900 x P. 787mm
- Fixation murale.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : L'espace de travail (Qté BASE = 3)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 25.

3.4.4. **CHAISES EMPILABLES**

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traîneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : L'Accueil (Qté BASE = 6)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.4.5. **TABLE HAUTE RONDE**

Fourniture de tables hautes, composées de :

- Plateau en mélaminé épaisseur 25mm, diamètre 900mm.
- Piètement : structure colonne composée d'un couvercle supérieur en MFC, de cadre métallique soudé en tubes métalliques 20 x 20mm et d'un contrepoids en béton, hauteur 1050mm.
- Teinte au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions nécessaires et complémentaires, degré coupe-feu selon classement.

Localisation : L'espace détente (Qté BASE = 3)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 15.

3.4.6. **TABLE HAUTE**

Fourniture d'un bureau, composé de :

- Plateau : plateau mélaminé compact épaisseur 25mm, teinte au choix de l'Architecte
- Piètement : monobloc section carrée en tube de 55 x 55mm épaisseur 1.5mm, finition époxy.
- Dimensions : 1200 x 800 x 1050 mm
- Teinte au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions nécessaires et complémentaires, degré coupe-feu selon classement.

Localisation : L'Accueil (Qté BASE = 2)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 16.

3.4.7. **TABLE BASSE**

Fourniture d'un bureau, composé de :

- Plateau : plateau mélaminé compact épaisseur 25mm, teinte au choix de l'Architecte
- Piètement : monobloc section carrée en tube de 55 x 55mm épaisseur 1.5mm, finition époxy.
- Dimensions : 1200 x 800 x 740 mm
- Teinte au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions nécessaires et complémentaires, degré coupe-feu selon classement.

Localisation : L'Accueil (Qté BASE = 2)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 17.

3.4.8. **TABLE BASSE RONDE**

Fourniture de tables hautes, composées de :

- Plateau en mélaminé épaisseur 25mm, diamètre 900mm.
- Piètement : structure colonne composée d'un couvercle supérieur en MFC, de cadre métallique soudé en tubes métalliques 20 x 20mm et d'un contrepoids en béton, hauteur 480mm.
- Teinte au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions nécessaires et complémentaires, degré coupe-feu selon classement.

Localisation : L'espace détente (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 18.

3.4.9. **FAUTEUILS LOUNGE**

Fourniture de fauteuils type lounge, composés de :

- Cadre interne en aggloméré
- Pieds en plastique avec patins feutrés, hauteur 63mm
- Plateau en mélaminé épaisseur 25mm, diamètre 900mm.
- Dossier fixé au cadre interne par des tubes métalliques.
- Plaque de fond en MFC de 25mm
- Sièges en mousse de polyuréthane moulée
- Dossiers en mousse de polyuréthane moulée

- Rembourrage en tissu.
- Dimensions : L. 600 x P. 800 x H.690mm
- Ecran en panneau de particule de 16mm recouvert d'un plaquage et d'une table en contreplaqué de bouleau de 18mm.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : L'espace détente (Qté BASE = 4)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 19.

3.4.10. **CHAISE HAUTE**

Fourniture d'un tabouret haut en polypropylène avec de l'air d'injection de gaz de moulage et fibre de verre renforcé. Les tabourets seront empilables.

Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : L'espace détente (Qté BASE = 8)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 20.

3.4.11. **CHAISE BASSE**

Fourniture d'une chaise basse en polypropylène avec de l'air d'injection de gaz de moulage et fibre de verre renforcé. Les chaises seront empilables.

Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : L'espace détente (Qté BASE = 8)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 21.

3.5. ENSEIGNEMENT SALLE DE GROUPE 1

3.5.1. **TABLES EMPILABLES**

Fourniture de tables empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Plateau en polyamide, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)
- Dimensions :
600mm = Quantité 11
670mm=Quantité 1

Localisation : La salle de Groupe 1

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 24,28.

3.5.2. **CHAISES EMPILABLES**

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : La salle de Groupe 1 (Qté BASE = 12)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.6. **ENSEIGNEMENT SALLE DE GROUPE 2**

3.6.1. **TABLES EMPILABLES**

Fourniture de tables empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Plateau en polyamide, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)
- Dimensions :
600mm = Quantité 11
670mm=Quantité 1

Localisation : La salle de Groupe 1

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 24,28.

3.6.2. **CHAISES EMPILABLES**

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : La salle de Groupe 2 (Qté BASE = 12)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.7. ENSEIGNEMENT SALLE DE GROUPE 3

3.7.1. TABLES EMPILABLES

Fourniture de tables empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Plateau en polyamide, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)
- Dimensions :
600mm = Quantité 11
670mm=Quantité 1

Localisation : La salle de Groupe 1

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 24,28.

3.7.2. CHAISES EMPILABLES

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : La salle de Groupe 3 (Qté BASE = 12)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.8. SALLE DE CLASSE 01

3.8.1. TABLES EMPILABLES

Fourniture de tables empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Plateau en polyamide, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

- Dimensions :
1270mm = Quantité 01
600mm = Quantité 17
670mm = Quantité 01

Localisation : La salle de classe 01

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 23,24,28.

3.8.2. **CHAISES EMPILABLES**

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : La salle de classe 01 (Qté BASE = 19)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.8.3. **CHARIOTS DE TRANSPORTS POUR TABLES ET CHAISES EMPILABLES**

Fourniture de chariots de transports sur roulettes adaptées:

Tables : capacité de stockage de 30 tables. Dimensions 800 x 710mm

Chaises : capacité de stockage de 40 chaises. Dimensions 500 x 500mm

Localisation : La salle de classe 01 (Qté tables = 2 / Qté chaises = 3)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 26,27.

3.8.4. **ARMOIRE A RIDEAUX**

Fourniture d'armoires à rideau monobloc, composées de :

- Structure : tôle laminée à froid ép.8/10^e, finition époxy.
- Fermeture : Rideau en lames type trilames.
- intérieur : 4 tablettes.
- Dimensions : L.1200 x H. 1000 x P. 440mm
- 4 vérins de réglages + serrure fournie avec deux clés à minima.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : La salle de classe 01 (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 03.

3.9. SALLE DE CLASSE 02

3.9.1. TABLES EMPILABLES

Fourniture de tables empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Plateau en polyamide, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)
- Dimensions :
1270mm = Quantité 01
600mm = Quantité 16
670mm = Quantité 01

Localisation : La salle de classe 02

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 23,24,28.

3.9.2. CHAISES EMPILABLES

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : La salle de classe 02 (Qté BASE = 18)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.9.3. ARMOIRE A RIDEAUX

Fourniture d'armoires à rideau monobloc, composées de :

- Structure : tôle laminée à froid ép.8/10^e, finition époxy.
- Fermeture : Rideau en lames type trilames.
- intérieur : 4 tablettes.
- Dimensions : L.1200 x H. 1000 x P. 440mm
- 4 vérins de réglages + serrure fournie avec deux clés à minima.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : La salle de classe 02 (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 09.

3.10. SALLE DE CLASSE 03

3.10.1. TABLES EMPILABLES

Fourniture de tables empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Plateau en polyamide, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)
- Dimensions :
1270mm = Quantité 01
600mm = Quantité 17
1460mm = Quantité 01

Localisation : La salle de classe 03

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 23,24,28.

3.10.2. CHAISES EMPILABLES

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : La salle de classe 03 (Qté BASE = 18)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.10.3. ARMOIRE A RIDEAUX

Fourniture d'armoires à rideau monobloc, composées de :

- Structure : tôle laminée à froid ép.8/10^e, finition époxy.
- Fermeture : Rideau en lames type trilames.
- intérieur : 4 tablettes.
- Dimensions : L.600 x H. 1980 x P. 440mm
- 4 vérins de réglages + serrure fournie avec deux clés à minima.
- Teinte au choix de l'architecte.

Localisation : La salle de classe 03 (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 29.

3.11. SALLE DE CLASSE 30 PERSONNES / 01

3.11.1. TABLES EMPILABLES

Fourniture d'une table empilable, composée de :

- Piètement : en forme de traneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Plateau en polyamide, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)
- Dimensions :
1270mm = Quantité 01
600mm = Quantité 28
670mm = Quantité 01

Localisation : La salle de classe 30 personnes /01

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 23, 24 et 28.

3.11.2. CHAISES EMPILABLES

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traneau, fil d'acier plein rond, diamètre 11 mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : La salle de classe 30 personnes / 01 (Qté BASE = 30)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.11.3. CHARIOTS DE TRANSPORTS POUR TABLES ET CHAISES EMPILABLES

Fourniture de chariots de transports sur roulettes adaptées:

Tables : capacité de stockage de 30 tables. Dimensions 800 x 710mm

Chaises : capacité de stockage de 40 chaises. Dimensions 500 x 500mm

Localisation : La salle de classe 01 (Qté tables = 2 / Qté chaises = 3)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 26,27.

3.12. SALLE DE CLASSE 30 PERSONNES / 02

3.12.1. TABLES EMPILABLES

Fourniture d'une table empilable, composée de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Plateau en polyamide, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)
- Dimensions :
1270mm = Quantité 01
600mm = Quantité 28
670mm = Quantité 01

Localisation : La salle de classe 30 personnes /01

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repères 23, 24 et 28.

3.12.2. **CHAISES EMPILABLES**

Fourniture de chaises empilables, composées de :

- Piètement : en forme de traineau, fil d'acier plein rond, diamètre 11mm, finition laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Prévoir les patins transparents en polycarbonate, et feutre moulé, nécessaires à la protection du revêtement de sol prévu en résine coulée.
- Assise en polyamide P6, texturée, teinte au choix de l'architecte. (minimum 4 coloris)

Localisation : La salle de classe 30 personnes / 01 (Qté BASE = 30)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 05.

3.13. **EXTERIEUR / PARVIS ENTREE**

3.13.1. **CENDRIER**

Fourniture d'un cendrier d'extérieur, composé de :

- Socle standard avec fixation au sol
- Réservoir à mégot
- Système de verrouillage entre le réservoir et le socle pour permettre l'intendance du dispositif.
- Dimensions : L. 250 x P.196 x H. 1125mm

Localisation : Le parvis d'entrée (Qté BASE = 1)

Mode de métré : à l'unité.

Position : selon plans Architectes, repère 31.

3.14. **LIVRAISON ET INSTALLATION**

Forfait comprenant la livraison de l'ensemble des équipements, le montage et la pose de l'ensemble des équipements nécessaires à la parfaite installation de l'aménagement mobilier.

Mode de métré : Forfait.

3.15. NETTOYAGE DE CHANTIER

L'entrepreneur devra nettoyer ses ouvrages au fur et à mesure de leur achèvement. Il laissera les locaux propres ainsi que les abords extérieurs du bâtiment et du chantier. Aucun déchet ni salissure ne devront subsister au jour de la réception définitive. Il enlèvera les gravats et les évacuera vers la décharge publique. Les surfaces traitées feront l'objet d'un nettoyage minutieux.

4. PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE

L'entreprise chiffrera en remplacement des tables et des chaises des salles de classe 30 personnes 01 et 02 la fourniture et la pose de chaise monocoque sur roulettes.

3.15.1. **CHAISE MONOCOQUE SUR ROULETTES**

Fourniture de chaises sur roulettes, composées de :

- Monocoque d'épaisseur 8mm en polypropylène avec fibre de verre anti UV, teinte au choix de l'architecte
- Une coque inférieure en polypropylène reliant la chaise au piètement
- Un placet tapissé avec mousse flexible en polyuréthane, teinte au choix de l'architecte
- Piètement : base giratoire 360° à 4 branches et panier porte-objets.
- Roulettes en polypropylène avec boulonnage, adaptées au revêtement de sol résine coulée.
- Tablette en nylon et fibre de verre, rotation 360° de droite à gauche, dimensions 50,5 x 31,5cm, épaisseur 22mm.

Localisation : La salle de classe 30 personnes /01 et 02 (Qté BASE = 60)

Mode de métré : à l'unité.



5. DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

Après exécution des travaux, le titulaire du présent lot devra fournir les documents suivants :

- Plans de repérage des ouvrages exécutés.
- Fiches techniques des matériaux employés (avis techniques, notices, références, etc...).

Chacun de ces documents devra être remis en 1 exemplaire papier + 1 version numérique (plans au format DWG 2010 et PDF, documentations techniques au format PDF).

Il est rappelé qu'il ne peut y avoir de DGD sans transmission préalable des DOE.